



**CTM du 14 décembre 2012**

## **Quel changement : celui de l'UNSA- Itefa !**

Monsieur le Ministre,

« Le temps de l'échange régulier, constructif et responsable » est devenu pour l' UNSA-Itefa un point non négociable à l' avenir puisque « la réforme de l'État ne se fera pas sans le concours actif des agents publics ni en opposition avec les organisations qui les représentent... » (Jacques FOURNIER).

Mais, les personnels du ministère attendent des relations sociales basées sur le respect de l'Autre : ils sont responsables, mais ils veulent que cessent certaines pratiques managériales infantilisantes et qu'enfin le changement soit visible dans un réel dialogue social avec eux comme avec leurs représentants, surtout en ces temps de crise.

Cessons les débats minés par les discours de posture, l'« agitation technocratique », la « parfaite langue de bois » identique à la précédente dans les réunions et les « interdits » que nous avons pour avoir un vrai dialogue social dans sa plénitude « constitutionnelle », sa rigueur respectueuse et sa qualité exigeante.

Encore aujourd'hui, il n'a été pris en compte l'ensemble des spécificités des missions des personnels qui se côtoient et travaillent ensemble : c'est le paradoxe d'une **juxtaposition de ministères**, de métiers, de statuts, entre les corps gérés différemment, **mais certainement pas celle de la construction d'une communauté de travail, pourtant indispensable sur les compétences reconnues aux services dans un contexte de crise nationale, voire européenne et mondiale.**

Evitons les annonces « brutales », les incompréhensions, dont les 1ères annonces sur la mutualisation des directions d'AC furent un exemple désastreux, les 1ères réponses demandées furent évasives et en même temps annoncées dans des délais très courts sans concertation, ni éclairage : l'UNSA ITEFA se demandant si la définition d'ectoplasme n'était pas sa nouvelle « appellation » !

<http://itefa.unsa.org>

***Mais, force est de bien constater que les partenaires sociaux sont peu, voire pas, informés.  
Ne parlons même pas de leur demander un avis !!!  
Et les agents continuent à perdre encore plus leurs repères !!!***

L'UNSA ITEFA réaffirme son profond attachement au service public républicain, sous toutes ses formes avec comme ligne : un syndicalisme réformiste, responsable, où l'intérêt collectif prime sur le catégoriel, le dialogue sur la contestation, pouvant aller jusqu'à l'anticipation des réformes sur la défense des acquis par un discours et des écrits modernisateurs sans perdre le sens de la défense du service public régalié et de ses agents. Des marqueurs réaffirmés régulièrement avec pragmatisme et conviction.

Toutefois, nous ne sommes pas et ne serons jamais des syndicalistes « froids », oubliant la fibre sociale de ce ministère, créé et porté par l'Histoire pour la défense des salariés et de l'emploi, et omettant ainsi la réalité sociale plus dure encore aujourd'hui.

Si l'UNSA ITEFA utilise l'arme contestataire, avec parcimonie et réflexion, elle vous dit, Monsieur le Ministre, qu'il lui faut savoir également arrêter d'avoir une attente silencieuse face aux orientations floues d'une gouvernance, d'être une chambre d'enregistrement muette face à une administration soit atone, soit restrictive.

**Ce jour est arrivé en ce qui concerne notamment la conduite actuelle du dialogue social au sein du ministère, dont la problématique des droits et moyens syndicaux et leurs modalités d'exercice à mettre en place représente un exemple parfait d'insatisfaction.**

Deux réunions se sont déjà déroulées avec un mode de fonctionnement identique et un constat : une définition restrictive de la notion d'accord ; une vision juridique dont les bornes réglementaires sont en deçà des droits antérieurs ; aucune souplesse et une attitude peu ouverte.

**Dans les conditions actuelles, l'UNSA ITEFA ne signera pas un accord, qui serait en recul et en retrait des droits élémentaires : tel est le mandat unanime des responsables UNSA –Itefa réunis en BN le 10 décembre dernier.**

La question est même posée de notre participation si les méthodes ne changent pas dans l'évolution du dossier.

Sur ce point, je me permets de rappeler à l'autorité administrative, la citation de Montesquieu: que si « Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser », l'UNSA ITEFA dira « **NON** » à ces tentatives de passage en force et trouve anormal que le ministère du Travail soit un élève médiocre alors qu'il a en charge de le faire respecter dans les entreprises et ce devrait d'être exemplaire.

Je vous remercie de votre attention.